

Module 2 Physique (connaissances de base mécanicien aéronautique)

RS1131 · RS · Publiée

L'essentiel

Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
-----------------------	----------------------------

Date d'échéance	31/12/2021
-----------------	------------

Certificateur(s)

MINISTERE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITE, DE LA FORET, DE LA MER ET DE LA PECHE · SIRET : 11006801200050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Donner aux mécaniciens aéronautiques détenteurs des licences A, B1, B2 et B3 le niveau de physique requis par la réglementation.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Acquérir le niveau de physique requis par la réglementation.

Maîtrise des connaissances en :

- matière,
- mécanique,
- thermodynamique,
- optique,
- déplacement des ondes et du son.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{""règlement UE n°1321/2014 (PART 66)""}

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau brevet.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2021
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/1131/>